



Compte Administratif

2021

**Budget annexe
Régie Autonome Culturelle**

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE JOUE LES TOURS

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA MAIRIE DE JOUE-LES-TOURS :

Numéro SIRET : 21370122000377

**POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE JOUE-LES-TOURS**

M. 14

Budget

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 04 REGIE AUTONOME CULTURELLE

ANNEE 2021

Sommaire

	Etats joints sur le présent document	Sans objet
I - Informations générales		
A - Informations statistiques, fiscales et financières	X	
B - Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	X	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	X	
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	X	
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)		X
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)		X
A7.4.1 - Etats de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire de COVID 19 - Fonctionnement		X
A7.4.2 - Etats de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire de COVID 19 - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie		X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Code INSEE	37122	CA 2021
-------------------	-------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
.....	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	(population DGF)	financier par habitants de la strate

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissements).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement			
		1 604 426.18		1 686 324.58
	Section d'investissement	91 466.72		86 582.81
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)			9 466.97
	Report en section d'investissement (001)			4 917.06
		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	1 695 892.90		1 787 291.42
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement			
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1			
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 604 426.18		1 695 791.55
	Section d'investissement	91 466.72		91 499.87
	TOTAL CUMULE	1 695 892.90		1 787 291.42

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	716 124.62	671 241.37	18 345.25		26 538.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	854 060.13	838 582.90			15 477.23
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 546.00	3 517.65			28.35
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	1 573 730.75	1 513 341.92	18 345.25		42 043.58
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 156.20	2 156.20			
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX					
68	PROVISIONS (1)	2 250.00				2 250.00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 578 136.95	1 515 498.12	18 345.25		44 293.58
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
023	(2)					
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE					
042	SECTIONS (2)	70 584.00	70 582.81			1.19
	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
043	S.FONCT (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	70 584.00	70 582.81			1.19
	TOTAL	1 648 720.95	1 586 080.93	18 345.25		44 294.77

Pour information

D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 600.83	2 600.83			
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET					
70	VENTES DIVERSES	447 402.69	468 387.32			-20 984.63
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 038 977.00	1 053 617.08			-14 640.08
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	103 848.46	117 294.35			-13 445.89
	Total des recettes de gestion courante	1 592 828.98	1 641 899.58			-49 070.60
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET					
78	PROVISIONS (1)	2 000.00				2 000.00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 594 828.98	1 641 899.58			-47 070.60
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE					
042	SECTIONS (2)	44 425.00	44 425.00			
	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA					
043	S.FONCT (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	44 425.00	44 425.00			
	TOTAL	1 639 253.98	1 686 324.58			-47 070.60

Pour information

R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)

9 466.97

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	3 832.50	3 826.01		6.49
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 243.56	43 215.71		27.85
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des dépenses d'équipement	47 076.06	47 041.72		34.34
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières				
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	47 076.06	47 041.72		34.34
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	44 425.00	44 425.00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	44 425.00	44 425.00		
	TOTAL	91 501.06	91 466.72		34.34
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	16 000.00	16 000.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	16 000.00	16 000.00		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)				
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)				
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
	Total des recettes financières				
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des recettes réelles d'investissement	16 000.00	16 000.00		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	70 584.00	70 582.81		1.19
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	70 584.00	70 582.81		1.19
	TOTAL	86 584.00	86 582.81		1.19
Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	 FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	689 586.62		689 586.62
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	838 582.90		838 582.90
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 517.65		3 517.65
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES			
656	D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 156.20		2 156.20
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX			
68	PROVISIONS		70 582.81	70 582.81
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 533 843.37	70 582.81	1 604 426.18

Pour information

D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

	 INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		44 425.00	44 425.00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non			
16	budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	3 826.01		3 826.01
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	43 215.71		43 215.71
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
26	DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES			
29	IMMOBILISATIONS (5)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET			
39	EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	COMPTES DE REGULARISATION			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
49	DE TIERS (5)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	47 041.72	44 425.00	91 466.72

Pour information

D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 600.83		2 600.83
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET			
70	VENTES DIVERSES	468 387.32		468 387.32
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 053 617.08		1 053 617.08
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	117 294.35		117 294.35
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		44 425.00	44 425.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	1 641 899.58	44 425.00	1 686 324.58

Pour information			
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			9 466.97

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	16 000.00		16 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(8)		
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
20	D'IMMOBILISATIONS			
204	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(5)			
21	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)			
26	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
27	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
28	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		70 582.81	70 582.81
29	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
45...	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
481	Opérations pour compte de tiers (7)			
49	COMPTES DE REGULARISATION			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	FINANCIERS (4)			
	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	16 000.00	70 582.81	86 582.81

Pour information			
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			4 917.06

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	716 124.62	671 241.37	18 345.25		26 538.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	843.82	843.82			
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	79 288.70	69 632.23	6 541.58		3 114.89
60623	ALIMENTATION	2 605.80	2 375.67			230.13
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	256.72	263.10			-6.38
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	554.32	554.32			
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	12 066.42	11 025.92	217.31		823.19
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 027.25	1 027.25			
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	8 783.71	8 773.15			10.56
6135	LOCATIONS MOBILIERES	11 267.96	11 267.96			
615221	MAINTENANCE BATIMENTS PUBLICS	31 362.56	31 362.56			
615228	ENTRETIEN ET REPARATION	21 312.09	21 312.09			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS					
61558	MOBILIERES	6 077.45	6 077.45			
6156	MAINTENANCE	44 957.62	44 769.30			188.32
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	763.30	763.30			
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	193.43	193.43			
	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE					
6184	FORMATION	4 810.74	4 810.74			
6228	DIVERS	26 525.27	22 349.15			4 176.12
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	13 053.58	13 053.59			-0.01
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	16 305.43	16 305.43			
6238	DIVERS	8 678.80	8 678.79			0.01
6247	TRANSPORT COLLECTIF	1 253.11	1 253.10			0.01
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	11 799.07	11 799.07			
6256	MISSIONS	324.28	324.28			
6257	RECEPTIONS	25 165.29	23 826.78			1 338.51
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	430.87	392.64	20.55		17.68
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 097.81	3 039.08			58.73
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	933.99	916.66			17.33
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 606.00	1 606.00			
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 743.02	1 459.45			283.57
	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE					
62871	DE RATTACHEMENT(BUDGET ANNEXE)	12 524.00	11 847.10			676.90
6288	AUTRES	325 651.37	309 274.72	10 803.81		5 572.84
63512	TAXES FONCIERES	12 936.00	12 936.00			
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 957.00	3 957.00			
	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES					
637	(AUTRES ORGANISMES)	23 967.84	13 170.24	762.00		10 035.60
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	854 060.13	838 582.90			15 477.23
	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE					
6215	RATTACHEMENT	466 131.00	465 948.01			182.99
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	5 170.00	5 130.00			40.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	1 293.00	1 282.00			11.00
	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA					
6333	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 062.00	867.81			194.19
	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL					
64111	TITULAIRE	585.71	402.48			183.23
64131	REMUNERATION	266 551.17	254 631.89			11 919.28
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	76 791.00	74 839.00			1 952.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	17 951.76	17 743.12			208.64
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	12 459.12	12 168.88			290.24
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	153.00	123.89			29.11
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	5 912.37	5 445.82			466.55
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 546.00	3 517.65			28.35
6541	CREANCES ADMINISES EN NON VALEUR	2 016.00	2 015.82			0.18
6542	CREANCES ETEINTES	1 500.00	1 500.00			
	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION					
65888	COURANTE	30.00	1.83			28.17
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a)=(011+012+014+65+656)		1 573 730.75	1 513 341.92	18 345.25		42 043.58

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	2 156.20	2 156.20			
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	100.00	100.00			
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 056.20	2 056.20			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (d)(3)	2 250.00				2 250.00
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	2 250.00				2 250.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 578 136.95	1 515 498.12	18 345.25		44 293.58

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	70 584.00	70 582.81			1.19
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	70 584.00	70 582.81			1.19
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION		70 584.00	70 582.81			1.19
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		70 584.00	70 582.81			1.19

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 648 720.95	1 586 080.93	18 345.25		44 294.77
--	--	---------------------	---------------------	------------------	--	------------------

Pour information

D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 600.83	2 600.83			
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	2 600.83	2 600.83			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	447 402.69	468 387.32			-20 984.63
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	36 400.00	49 900.00			-13 500.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	283 748.66	284 139.77			-391.11
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	23 241.82	23 874.16			-632.34
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	14 981.35	15 921.55			-940.20
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	49 993.00	54 532.66			-4 539.66
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	24 523.00	24 523.37			-0.37
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	14 514.86	15 495.81			-980.95
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 038 977.00	1 053 617.08			-14 640.08
74718	SUBVENTION ETAT	10 000.00	10 000.00			
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	53 000.00	53 000.00			
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	43 200.00	43 200.00			
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	27 500.00	43 000.00			-15 500.00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	905 277.00	904 417.08			859.92
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	103 848.46	117 294.35			-13 445.89
752	REVENUS DES IMMEUBLES	103 846.13	117 292.55			-13 446.42
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	2.33	1.80			0.53
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES(a)=70+73+74+75+013		1 592 828.98	1 641 899.58			-49 070.60

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES					A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)					
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (d)(2)	2 000.00				2 000.00
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	2 000.00				2 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 594 828.98	1 641 899.58			-47 070.60

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)(5)	44 425.00	44 425.00			
	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	44 425.00	44 425.00			
777						
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		44 425.00	44 425.00			

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 639 253.98	1 686 324.58			-47 070.60
--	--	---------------------	---------------------	--	--	-------------------

Pour information	
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	9 466.97

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	3 832.50	3 826.01		6.49
2031	FRAIS D'ETUDES				
2051	CONCESSION ET DROIT SIMILAIRE	3 832.50	3 826.01		6.49
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)	43 243.56	43 215.71		27.85
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	14 346.66	14 346.66		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	15 481.42	15 473.75		7.67
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	866.27	848.25		18.02
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES Opérations d'équipement n°... (2)	12 549.21	12 547.05		2.16
Total des dépenses d'équipement		47 076.06	47 041.72		34.34
Total des dépenses financières					
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(3)				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DEPENSES REELLES		47 076.06	47 041.72		34.34

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	44 425.00	44 425.00		
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	44 425.00	44 425.00		
139141	SUBV. EQUIP. TRANSFERABLE Charges transférées (6)	44 425.00	44 425.00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		44 425.00	44 425.00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	91 501.06	91 466.72		34.34
---	------------------	------------------	--	--------------

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	16 000.00	16 000.00		
13141	SUBVENTION EQUIPEMENT TRANSFERABLE	16 000.00	16 000.00		
13241	SUBV EQUIP NON TRANSFERABLE COMMUNES				
Total des recettes d'équipement		16 000.00	16 000.00		
138	Autres subv. d.investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
Total des recettes financières					
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(2)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES RECETTES REELLES		16 000.00	16 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)	70 584.00	70 582.81		1.19
	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL				
28183	INFORMATIQUE	2 516.00	2 515.76		0.24
28184	MOBILIER	9 543.00	9 542.05		0.95
28188	AUTRES	58 525.00	58 525.00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		70 584.00	70 582.81		1.19
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		70 584.00	70 582.81		1.19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		86 584.00	86 582.81		1.19

Pour information	
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	4 917.06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles		47 041.72				
- Equipements municipaux (2)		47 041.72				
- Equipements non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre	44 425.00					
Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses	44 425.00	47 041.72				
Total recettes	75 499.87	16 000.00				
Solde d'investissement	31 074.87	-31 041.72				
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR Investissement						
FONCTIONNEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	70 582.81	847 707.49			585 789.47	
Total recettes	53 891.97	932 485.02			523 797.09	
Solde de fonctionnement	-16 690.84	84 777.53			-61 992.38	
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR fonctionnement						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES						IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						A1
Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles						47 041.72
- Equipements municipaux (2)						47 041.72
- Equipements non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						44 425.00
Solde d'exécution reporté de N-1						
Total dépenses						91 466.72
Total recettes						91 499.87
Solde d'investissement						33.15
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR Investissement						
FONCTIONNEMENT						
REALISATIONS (de l'exercice + Restes à réaliser N-1)						
Total dépenses					100 346.41	1 604 426.18
Total recettes					185 617.47	1 695 791.55
Solde de fonctionnement					85 271.06	91 365.37
RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses						
Total RAR recettes						
Solde RAR fonctionnement						

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1
Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES INVESTISSEMENT	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE
DEPENSES							
Total dépenses investissement		44 425.00	47 041.72				
Dépenses réelles			47 041.72				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 826.01				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		43 215.71				
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre		44 425.00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 425.00					
001 Solde d'exécution reporté de N-1							
RECETTES							
Total recettes Investissement		75 499.87	16 000.00				
Recettes réelles			16 000.00				
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre		70 582.81					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	70 582.81					
001 Solde d'exécution reporté de N-1		4 917.06					
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		70 582.81	847 707.49			585 789.47	
Dépenses réelles			847 707.49			585 789.47	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		229 506.72			420 242.44	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		614 583.12			165 547.03	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION		3 517.65				
67	COURANTE		100.00				
Dépenses d'ordre		70 582.81					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	70 582.81					
002 Déficit de fonctionnement reporté							
RECETTES							
Total recettes fonctionnement		53 891.97	932 485.02			523 797.09	
Recettes réelles			932 485.02			523 797.09	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		2 600.83				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		24 523.37			374 597.09	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		904 417.08			149 200.00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION		943.74				
Recettes d'ordre		44 425.00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 425.00					
002 Excédent de fonctionnement reporté		9 466.97					

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE					A1

Art. (1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses investissement							91 466.72
Dépenses réelles							47 041.72
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						3 826.01
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						43 215.71
Opérations d'équipement							
Opérations pour compte de tiers							
Dépenses d'ordre							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						44 425.00
001	Solde d'exécution reporté de N-1						44 425.00
RECETTES							
Total recettes investissement							91 499.87
Recettes réelles							16 000.00
Opérations pour compte de tiers							
Recettes d'ordre							70 582.81
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						70 582.81
001	Solde d'exécution reporté de N-1						4 917.06
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement						100 346.41	1 604 426.18
Dépenses réelles						100 346.41	1 533 843.37
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					39 837.46	689 586.62
65	AUTRES CHARGES DE GESTION					58 452.75	838 582.90
67	COURANTE						3 517.65
Dépenses d'ordre						2 056.20	2 156.20
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						70 582.81
002	Déficit de fonctionnement reporté						70 582.81
RECETTES							
Total recettes fonctionnement						185 617.47	1 695 791.55
Recettes réelles						185 617.47	1 641 899.58
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					69 266.86	2 600.83
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						468 387.32
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						1 053 617.08
Recettes d'ordre						116 350.61	117 294.35
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						44 425.00
002	Excédent de fonctionnement reporté						44 425.00
							9 466.97

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(2)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONA LES	Total
	DEPENSES	70 582.81	847 707.49			918 290.30
	Réalisations	70 582.81	847 707.49			918 290.30
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	229 506.72	229 506.72			229 506.72
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT		843.82			843.82
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE		76 173.81			76 173.81
60631	Fournitures d'entretien		554.32			554.32
60632	Fournitures de petit équipement		11 243.23			11 243.23
6064	Fournitures administratives		1 027.25			1 027.25
6068	Autres matières et fournitures		8 499.44			8 499.44
615221	Maintenance bâtiments publics		31 362.56			31 362.56
615228	Entretien et réparation		14 170.23			14 170.23
	Entretien et réparations autres					
61558	Biens mobiliers		6 077.45			6 077.45
6156	Maintenance		40 671.24			40 671.24
6161	Assurances multirisques		763.30			763.30
	Documentation générale et					
6182	Technique		193.43			193.43
6228	Divers		149.82			149.82
6256	Missions		324.28			324.28
6257	Receptions		50.00			50.00
6261	Frais d'affranchissement		413.19			413.19
6262	Frais de télécommunications		3 039.08			3 039.08
627	Services bancaires et assimilés		916.66			916.66
6281	Concours divers (cotisations)		1 606.00			1 606.00
6283	Frais de nettoyage des locaux		1 459.45			1 459.45
	Remboursement de frais à la					
	collectivité de					
62871	Rattachement(budget annexe)		11 847.10			11 847.10
6288	Autres		1 228.06			1 228.06
63512	Taxes foncières		12 936.00			12 936.00
63513	Autres impôts locaux		3 957.00			3 957.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS					
	ASSIMILES		614 583.12			614 583.12
6215	Personnel affecté par la					
6215	collectivité de rattachement		485 948.01			485 948.01
6331	Versement de transport		2 061.58			2 061.58
6332	Cotisations versées au fnal		515.36			515.36
	Remunération principale personnel					
64111	Titulaire		402.48			402.48
64131	Remunération		103 196.29			103 196.29
6451	Cotisations à l'urssaf		30 839.57			30 839.57
6453	Cotisations aux caisses de retraites					
6454	Cotisations aux assedic		7 444.85			7 444.85
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS		4 174.98			4 174.98
042	ENTRE SECTIONS	70 582.81				70 582.81
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET					
6811	CORPORELLES	70 582.81				70 582.81
65	AUTRES CHARGES DE GESTION					
	COURANTE		3 517.65			3 517.65
6541	Creances admises en non valeur		2 015.82			2 015.82
6542	Creances eteintes		1 500.00			1 500.00
	Autres charges diverses de gestion					
65888	COURANTE		1.83			1.83
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Autres charges except sur		100.00			100.00
6718	OPERATIONS DE GESTION		100.00			100.00
	Restes à réaliser au 31/12					

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

RECETTES		53 891.97	932 485.02		986 376.99
Réalizations		53 891.97	932 485.02		986 376.99
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT					
002	REPORTÉ	9 466.97			9 466.97
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		2 600.83		2 600.83
	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION				
	6419 DU PERSONNEL		2 600.83		2 600.83
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
042	ENTRE SECTIONS	44 425.00			44 425.00
	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D				
	INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU				
777	RESULTAT DE L'EXERCIC	44 425.00			44 425.00
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE					
70	ET VENTES DIVERSES		24 523.37		24 523.37
	REMBOURSEMENT DE FRAS PAR LA				
70871	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		24 523.37		24 523.37
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET					
74	PARTICIPATIONS		904 417.08		904 417.08
	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET				
7488	PARTICIPATIONS		904 417.08		904 417.08
AUTRES PRODUITS DE GESTION					
75	COURANTE		943.74		943.74
	752 REVENUS DES IMMEUBLES		941.94		941.94
	AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION				
7588	COURANTE		1.80		1.80
Restes à réaliser au 31/12		-16 690.84			
SOLDE (3)			84 777.53		68 086.69

		Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
(1)	Libellé	020 ADMINISTRATI ON GENERALE COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEES LOCALES	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATI ON PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMES FUNEBRES	41	48
DEPENSES		847 707.49								
Réalizations		847 707.49								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	228 596.72								
	60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	843.82								
	60612 ENERGIE ET ELECTRICITE	76 173.81								
	60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	554.32								
	60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	11 243.23								
	6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 027.25								
	6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	8 499.44								
	615221 MAINTENANCE BATIMENTS PUBLICS	31 362.56								
	615228 ENTRETIEN ET REPARATION	14 170.23								
	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES									
	61558 BIENS MOBILIERS	6 077.45								
	6156 MAINTENANCE	40 671.24								
	6161 ASSURANCES MULTIRISQUES	763.30								
	DOCUMENTATION GENERALE ET									
	6182 TECHNIQUE	193.43								
	6228 DIVERS	149.82								
	6256 MISSIONS	324.28								
	6257 RECEPTIONS	50.00								
	6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	413.19								
	6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 039.08								
	627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	916.66								
	6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 606.00								

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(2)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT T PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT T DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT T SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES ENSEIGNEMENT T	Total
	DEPENSES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDE (3)							
Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRE								
(2)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 SPORTS	252 LOISIRS	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE
	DEPENSES							255 CLASSES DE DECOUVERTE
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDE (3)							

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-38 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(2)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE	33 ACTION CULTURELLE	Total
	DEPENSES				585 789.47	585 789.47
	Réalisations				585 789.47	585 789.47
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				420 242.44	420 242.44
60623	ALIMENTATION				2 375.67	2 375.67
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES				263.10	263.10
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES				273.71	273.71
6135	LOCATIONS MOBILIERES				6 401.15	6 401.15
615228	ENTRETIEN ET REPARATION				7 141.86	7 141.86
6156	MAINTENANCE				4 098.06	4 098.06
	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE					
6184	FORMATION				4 810.74	4 810.74
6228	DIVERS				6 730.10	6 730.10
6231	ANNONCES ET INSERTIONS				13 053.59	13 053.59
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES				16 305.43	16 305.43
6238	DIVERS				8 678.79	8 678.79
6247	TRANSPORT COLLECTIF				1 253.10	1 253.10
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS				11 799.07	11 799.07
6257	RECEPTIONS				23 776.78	23 776.78
6288	AUTRES				299 349.05	299 349.05
	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS					
637	ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)				13 932.24	13 932.24
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				165 547.03	165 547.03
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT				2 403.97	2 403.97
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL				600.13	600.13
	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE					
6333	CONTINUE				867.81	867.81
64131	REMUNERATION				106 995.76	106 995.76
6451	COTISATIONS A L'URSSAF				34 151.22	34 151.22
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES				8 306.33	8 306.33
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC				6 652.10	6 652.10
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE				123.89	123.89
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES				5 445.82	5 445.82
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES				523 797.09	523 797.09
	Réalisations				523 797.09	523 797.09
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				374 597.09	374 597.09
	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES					
70388	DIVERSES				49 900.00	49 900.00
	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A					
7062	CARACTERE CULTUREL				284 139.77	284 139.77
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES				22 654.66	22 654.66
	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX					
70848	AUTRES ORGANISMES				17 902.66	17 902.66
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				149 200.00	149 200.00
74718	SUBVENTION ETAT				10 000.00	10 000.00
	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
7472	REGIONS				53 000.00	53 000.00
	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
7473	DEPARTEMENTS				43 200.00	43 200.00
	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
7478	AUTRES ORGANISMES				43 000.00	43 000.00
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)				-61 992.38	-61 992.38

(2)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION PATRIMOINE			
		311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SERVICES A CARACTERE SOCIALPOUR HANDICAPES ET INADAPTES	42 JEUNESSE	Total				
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								
Sous-fonction 41 SERVICES A CARACTERE SOCIALPOUR HANDICAPES ET INADAPTES									
(2)	Libellé	411	412	413	414	415	421	422	423
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-38 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 6 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	51 SANTE	52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS	Total				
					Sous-fonction 52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS			
	DEPENSES				520	521	522	523
	Réalisations							524
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDE (3)							
					Sous-fonction 51 SANTE			
(2)	Libellé	510	511	512				
	DEPENSES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDE (3)							

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-38 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(2)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 EAUX ET ASSAINISSEMENT	62 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	63 AIDES A LA FAMILLE	64 ROUTES ET VOIRIE URBAINE	Total
	DEPENSES						
	Réalisations						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES						
	Réalisations						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDE (3)						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 et R. 5211-1 et R. 5211-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(2)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES					
	Réalisations					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(2)	Libellé	81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT NT	Total
	DEPENSES				
	Réalisations				
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES				
	Réalisations				
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDE (3)				

(2)	Libellé	Sous-fonction 81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES					
		810	811	812	813	814	816
	DEPENSES						
	Réalisations						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES						
	Réalisations						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDE (3)						

(2)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT		
		820	821	822	823	824	830	833
	DEPENSES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES							
	Réalisations							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDE (3)							

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-38 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 014.Non vérifiables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 INTERVENTION S ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENT AIRES	93 AIDES A L'ENERGIE	94 AIDES A L'INDUSTRIE	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES	100 346.41							100 346.41
	Réalisations	100 346.41							100 346.41
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	39 837.46							39 837.46
	6135 LOCATIONS MOBILIERES	4 866.81							4 866.81
	6228 DIVERS	15 469.23							15 469.23
	6288 AUTRES	19 501.42							19 501.42
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS								
	ASSIMILES	58 452.75							58 452.75
	6331 VERSEMENT DE TRANSPORT	664.45							664.45
	6332 COTISATIONS VERSEES AU FNAL	166.51							166.51
	64131 REMUNERATION	44 439.84							44 439.84
	6451 COTISATIONS A L'URSSAF	9 848.21							9 848.21
	6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 991.94							1 991.94
	6454 COTISATIONS AUX ASSEDIC	1 341.80							1 341.80
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 056.20							2 056.20
	TITRES ANNULES SUR EXERCICES								
	673 ANTERIEURS	2 056.20							2 056.20
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES	185 617.47							185 617.47
	Réalisations	185 617.47							185 617.47
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE								
	ET VENTES DIVERSES	69 266.86							69 266.86
	70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	1 219.50							1 219.50
	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES								
	7083 QU'IMMEUBLES)	15 921.55							15 921.55
	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX								
	70848 AUTRES ORGANISMES	36 630.00							36 630.00
	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR								
	70878 D'AUTRES REDEVABLES	15 495.81							15 495.81
	AUTRES PRODUITS DE GESTION								
75	COURANTE	116 350.61							116 350.61
	752 REVENUS DES IMMEUBLES	116 350.61							116 350.61
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)	85 271.06							85 271.06

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique créés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 9211-39 et R. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONA LES	Total
	DEPENSES (2)	44 425.00	47 041.72			91 466.72
	Réalisations	44 425.00	47 041.72			91 466.72
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
040	ENTRE SECTIONS	44 425.00				44 425.00
139141	SUBV. EQUIP. TRANSFERABLE	44 425.00				44 425.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 826.01			3 826.01
2051	CONCESSION ET DROIT SIMILAIRE		3 826.01			3 826.01
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		43 215.71			43 215.71
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS		14 346.66			14 346.66
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		15 473.75			15 473.75
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		848.25			848.25
2184	MOBILIER		848.25			848.25
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 547.05			12 547.05
	AUTRES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)	75 499.87	16 000.00			91 499.87
	Réalisations	75 499.87	16 000.00			91 499.87
	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION					
001	D'INVESTISSEMENT REPORTE	4 917.06				4 917.06
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS	70 582.81				70 582.81
	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL					
28183	INFORMATIQUE	2 515.76				2 515.76
28184	MOBILIER	9 542.05				9 542.05
28188	AUTRES	58 525.00				58 525.00
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES		16 000.00			16 000.00
	SUBVENTION EQUIPEMENT					
13141	TRANSFERABLE		16 000.00			16 000.00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)	31 074.87	-31 041.72			33.15

		Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
(1)	Libellé	020 ADMINISTRATI ON GENERALE COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEES LOCALES	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DEL'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATI ON PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	48
	DEPENSES (2)	47 041.72							
	Réalisations	47 041.72							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 826.01							
2051	CONCESSION ET DROIT SIMILAIRE	3 826.01							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 215.71							
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	14 346.66							
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	15 473.75							

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11				Total
		ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE			
	DEPENSES (2)					
	Réalisations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					
Sous-fonction 11 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE						
(1)	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION
	DEPENSES (2)					
	Réalisations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SERVICES A CARACTERE SOCIALPOUR HANDICAPES ET INADAPTES	42 JEUNESSE	Total		
	DEPENSES (2)						
	Réalisations						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES (2)						
	Réalisations						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDES (2)						
SOUS-FONCTION 41 SERVICES A CARACTERE SOCIALPOUR HANDICAPES ET INADAPTES							
(1)	Libellé	411	412	413	414	415	Sous-fonction 42 JEUNESSE
	DEPENSES (2)						421
	Réalisations						422
	Opérations d'équipement						423
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES (2)						
	Réalisations						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le epensement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A.1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS	Total
	DEPENSES (2)			
	Réalisations			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser au 31/12			
	RECETTES (2)			
	Réalisations			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser au 31/12			
	SOLDES (2)			
(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE		512
		510	511	520
	DEPENSES (2)			
	Réalisations			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser au 31/12			
	RECETTES (2)			
	Réalisations			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser au 31/12			
	SOLDES (2)			
		Sous-fonction 52 AMELIORATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS EXISTANTS		521
			520	522
				523
				524

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 EAUX ET ASSAINISSEMENT	62 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	63 AIDES A LA FAMILLE	64 ROUTES ET VOIRIE URBAINE	Total
	DEPENSES (2)						
	Réalisations						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES (2)						
	Réalisations						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENTS ET SERVICES URBAINS

(1)	Libellé	81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES	82 AMENAGEMENT T URBAIN	83 ENVIRONNEME NT	Total
	DEPENSES (2)				
	Réalisations				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES (2)				
	Réalisations				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDES (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 TRANSPORTS COLLECTIFS INTERNES				
		810	811	812	813	814
	DEPENSES (2)					815
	Réalisations					816
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN			Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT		
		820	821	822	823	824	830
	DEPENSES (2)						831
	Réalisations						832
	Opérations d'équipement						833
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES (2)						
	Réalisations						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT			A.1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE	94 AIDES A L'INDUSTRIE	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)								
	Réalisations								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 760 €			26 mai 2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	26 mai 2014
L	Autres immobilisations incorporelles	2	26 mai 2014
L	Voitures	6	26 mai 2014
L	Camions et véhicules industriels	7	26 mai 2014
L	Véhicules de transport de voyageurs	8	26 mai 2014
L	Mobilier	10	26 mai 2014
L	Matériel de bureau, électriques ou électroniques	5	26 mai 2014
L	Matériel informatique (écrans, unités centrales, imprimantes et autres matériels informatiques divers)	3	26 mai 2014
L	Autres matériels divers	8	26 mai 2014
L	Coffre-fort	25	26 mai 2014
L	Installations et appareils de chauffage	15	26 mai 2014
L	Equipements sportifs	10	26 mai 2014
L	Equipements de garages et ateliers (tondeuses,)	12	26 mai 2014
L	Equipements des cuisines	12	26 mai 2014
L	Installations de voirie et mobiliers urbains	20	26 mai 2014
L	Bâtiments Légers, abris	10	26 mai 2014
L	Equipements divers	15	26 mai 2014
L	Frais d'études, élaboration, modification et révision des documents d'urbanisme	10	26 mai 2014
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	26 mai 2014
L	Subventions d'équipement pour des biens mobiliers, du matériel ou des études auxquelles sont assimilées les aides à l'investissement consenties aux entreprises	5	26 mai 2014
L	Subventions d'équipement pour des biens immobiliers ou des installations	15	26 mai 2014
L	Subventions d'équipement pour des projets d'infrastructures d'intérêt national	30	26 mai 2014

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				A4
ETAT DES PROVISIONS				

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0.00
Provisions pour dépréciation (2)	0		0	0	0	0.00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0		0	0	0	0.00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0.00
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0		2 000.00	2 000.00	-	2 000.00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		44 425.00	44 425.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		44 425.00	44 425.00
139141	SUBV. EQUIP. TRANSFERABLE	44 425.00	44 425.00
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	44 425.00			44 425.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		70 584.00	70 582.81
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		70 584.00	70 582.81
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 516.00	2 515.76
28184	MOBILIER	9 543.00	9 542.05
28188	AUTRES	58 525.00	58 525.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	70 582.81		4 917.06		75 499.87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	44 425.00
Ressources propres disponibles IV	75 499.87
Solde V=IV-II (3)	+31 074.87

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	676 237.43
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	843.82
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	76 173.81
60622	CARBURANTS	
60623	ALIMENTATION	2 375.67
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	263.10
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	554.32
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	11 243.23
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 027.25
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	8 773.15
6135	LOCATIONS MOBILIERES	11 267.96
615221	MAINTENANCE BATIMENTS PUBLICS	31 362.56
615228	ENTRETIEN ET REPARATION	21 312.09
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	6 077.45
6156	MAINTENANCE	44 769.30
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	763.30
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	193.43
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 810.74
6228	DIVERS	22 349.15
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	13 053.59
6232	FETES ET CEREMONIES	
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	16 305.43
6238	DIVERS	8 678.79
6247	TRANSPORT COLLECTIF	1 253.10
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	11 799.07
6256	MISSIONS	324.28
6257	RECEPTIONS	23 826.78
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 039.08
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	916.66
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 606.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 459.45
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT(BUDGET ANNEXE)	11 847.10
6288	AUTRES	320 078.53
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 957.00
6353	IMPOTS INDIRECTS	
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	13 932.24
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	472 788.01
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	465 948.01
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	867.81
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	402.48
64131	REMUNERATION	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	123.89
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	5 445.82
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 516.17
6541	CREANCES ADMINISES EN NON VALEUR	2 015.82
6542	CREANCES ETEINTES	1 500.00
6588	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0.35
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 156.20
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	100.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	676 237.43
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 056.20
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	
Total des dépenses réelles		1 154 697.81
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	70 582.81
6761	DIFFERENCE REALISATION	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	70 582.81
Total des dépenses d'ordre		70 582.81
TOTAL GENERAL		1 225 280.62

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	468 387.32
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	49 900.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	284 139.77
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	23 874.16
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	15 921.55
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	54 532.66
70871	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	24 523.37
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	15 495.81
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 053 617.08
74718	SUBVENTION ETAT	10 000.00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	53 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	43 200.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	43 000.00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	904 417.08
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	117 294.35
752	REVENUS DES IMMEUBLES	117 292.55
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	1.80
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
7711	PRODUITS EXCEP. S/OPERAT.DE GESTION DEDITS & PENALITES PERCUES S/ACHATS & VENTES	
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (3)	
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	676 237.43
	Total des recettes réelles	1 639 298.75
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	44 425.00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	44 425.00
	Total des recettes d'ordre	44 425.00
	TOTAL GENERAL	1 683 723.75

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R.2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général) (1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 826.01
2031	FRAIS D'ETUDES	
2051	CONCESSION ET DROIT SIMILAIRE	3 826.01
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 215.71
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	14 346.66
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	15 473.75
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	848.25
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	12 547.05
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	
Opérations d'équipement n°...(1 ligne par opé.)		
Opé. c/ de tiers n°...(1 ligne par opé.)		
Total des dépenses réelles		47 041.72
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		47 041.72

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	16 000.00
13141	SUBVENTION EQUIPEMENT TRANSFERABLE	16 000.00
13241	SUBV EQUIP NON TRANSFERABLE COMMUNES	
Opé. c/ de tiers n°...(1 ligne par opé.)		
Total des recettes réelles		16 000.00
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		16 000.00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

BUDGET ANNEXE REGIE AUTONOME CULTURELLE VILLE DE JOUE LES TOURS – CA 2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
AUT0000000015227-19/03/21	LICENCE DELL OFFICE HOME ET BUSINESS 2019	3 826.01	0.00	2
AUT0000000015573-06/07/21	CLIMATISATION REGIE HAUTE GRADINS SALLE PLISSON	14 346.66	0.00	0
AUT0000000015228-19/03/21	DELL OPTIPLEX 3080 FORMAT COMPACT + ECRAN + CLAVIER SOURIS SANS FIL	10 810.76	0.00	3
AUT0000000015230-10/04/21	PC PLAYER ECRAN EXTERIEUR LED	870.41	0.00	3
AUT0000000015231-10/04/21	MATERIEL COMPLEMENTAIRE AFFICHAGE DYNAMIQUE HALL	1 994.83	0.00	3
AUT0000000015334-01/06/21	PC PORTABLEINTEL CORE MR MEUNIER	1 259.09	0.00	3
AUT0000000015571-06/07/21	5 WEBCAM PRO PLUS DICOTA	97.65	0.00	1
AUT0000000015572-06/07/21	5 WEBCAM PRO PLUS DICOTA	88.47	0.00	1
AUT0000000016055-11/12/21	TABLETTE 10.2 INCH IPAD FOLIO			
AUT0000000015214-19/01/21	CASE SALLE PLISSON	352.54	0.00	1
AUT0000000016053-11/12/21	COMMODE 3 TIROIRS 80X78			
AUT0000000015213-05/02/21	ROUGE FONCE SALLE PLISSON	145.89	0.00	1
AUT0000000015215-19/02/21	CHAISE DE BAR NOVA TABLE			
AUT0000000015226-05/03/21	POLYPRO PLIANTE	702.36	0.00	1
AUT0000000015215-19/02/21	PROJECTEURS/MULTIPAIRESALLE PLISSON	3 428.01	0.00	8
AUT0000000015226-05/03/21	GRADATEUR TRUSS AUDITORIUM	673.34	0.00	1
AUT0000000015245-16/04/21	PROJECTEUR FACE SCENE			
AUT0000000015247-17/04/21	CENTRAL/HALL	272.80	0.00	1
AUT0000000015266-28/04/21	GRAVITY PIEDS EMBAS CARREE	357.66	0.00	1
AUT0000000015569-03/07/21	EN ACIER SALLE PLISSON			
AUT0000000015570-06/07/21	KIT 2 TORCHES LED DLP	500.90	0.00	1
AUT0000000015788-05/10/21	ADAPTEURS BARRE			
AUT0000000015789-05/10/21	MULTIFONCTIONS NOIRESALLE PLISSON	485.56	0.00	1
AUT0000000015879-05/11/21	MATERIEL LUMIERE SALLE AUDIO	543.69	0.00	1
AUT0000000015982-01/12/21	FOUR OUTPUT HDMI DISTRIBUTION			
AUT0000000015992-03/12/21	AMPLIFIER AUDITORIUM	676.97	0.00	1
AUT0000000015993-03/12/21	BLACKMAGIC DESIGN ATEM MINI			
	PRO SALLE PLISSON	427.00	0.00	1
	VIDEO PROJECTEUR SALLE PLISSON	2 791.89	0.00	8
	TRANSPALETTE MANUEL	305.47	0.00	1
	PURELINK SPLITTER HDMI	166.06	0.00	1
	MULTIPOINT			
	MULTIPAIRES 6 CIRCUIT TERRE	713.35	0.00	1
	BOITIER CEINTURE SANS FIL			
	GREEN AUDITORIUM	1 204.35	0.00	8
Acquisitions à titre gratuit				
[...]				
Mise à disposition				
[...]				
Affectation				
[...]				
Mises en concession ou affermage				
[...]				
Divers				
[...]				
TOTAL GENERAL		47 041.72	0.00	

BUDGET ANNEXE REGIE AUTONOME CULTURELLE VILLE DE JOUE LES TOURS – CA 2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
[...]							
Cessions à titre gratuit							
[...]							
Mise à disposition							
[...]							
Affectation							
[...]							
Mises en concession ou affermage							
[...]							
Mise à la réforme							
Divers							
[...]							
TOTAL GENERAL							

BUDGET ANNEXE REGIE AUTONOME CULTURELLE VILLE DE JOUE LES TOURS – CA 2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts avant DM technique (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
DIRECTEUR SERVICES CULTURELS	CADRE	CULT	GROUPE 1			CDI
ASSISTANTE DE DIRECTION	RESPONSABLE DE SECTEUR	CULT	ECHELON 6			CDI
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER	RESPONSABLE DE SECTEUR	CULT	ECHELON 6			CDI
ATTACHE DE PRODUCTION	RESPONSABLE DE SECTEUR	CULT	GROUPE 4			CDI
REGISSEUR GENERAL	RESPONSABLE DE SECTEUR	CULT	ECHELON 2			CDI
REGISSEUR GENERAL	TECHNIQUE	CULT	GROUPE 4			CDI
TECHNICIENS DE MAINTENANCE	DIRECTEUR	CULT	ECHELON 10			CDI
	RESPONSABLE	CULT	GROUPE 3			CDI
	DE SECTEUR	CULT	ECHELON 11			CDI
	EMPLOYE	CULT	GROUPE 3			CDI
		CULT	ECHELON 9			CDI
		CULT	GROUPE 8			CDI
		CULT	ECHELON 11			CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-6 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-7 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-2 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-2 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-1 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-2 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements

3-3-3 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : emplois de permétre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préserver).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 221 886.11	12 454 598.26	3 759 150.96	5 008 136.89
RECETTES	21 221 886.11	12 306 422.93	854 260.10	8 061 203.08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	48 889 863.10	45 121 461.11		3 768 401.99
RECETTES	48 889 863.10	49 058 525.18		-168 662.08

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 04 : 2021 RAC ESPACE MALRAUX JOUE L N° SIRET : 21370122000377

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	91 501.06	91 466.72		34.34
RECETTES	91 501.06	91 499.87		1.19
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 648 720.95	1 604 426.18		44 294.77
RECETTES	1 648 720.95	1 695 791.55		-47 070.60

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 313 387.17	12 546 064.98	3 759 150.96	5 008 171.23
RECETTES	21 313 387.17	12 397 922.80	854 260.10	8 061 204.27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	50 538 584.05	46 725 887.29		3 812 696.76
RECETTES	50 538 584.05	50 754 316.73		-215 732.68
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	71 851 971.22	59 271 952.27	3 759 150.96	8 820 867.99
TOTAL GENERAL DES RECETTES	71 851 971.22	63 152 239.53	854 260.10	7 845 471.59

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	
C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

4.1 - BUDGET PRINCIPAL N° SIRET : 21370122000013

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 000.00	16 000.00		
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	947 703.37	946 843.11		860.26
RECETTES	478 655.00	477 795.11		859.89
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	963 703.37	962 843.11		860.26
TOTAL GENERAL DES RECETTES	478 655.00	477 795.11		859.89

4.2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 04 : REGIE AUTONOME CULTURELLE N° SIRET : 21370122000377

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES	16 000.00	16 000.00		
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	478 655.00	477 795.11		859.89
RECETTES	947 703.37	946 843.11		860.26
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	478 655.00	477 795.11		859.89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	963 703.37	962 843.11		860.26

5 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 297 387.17	12 530 064.98	3 759 150.96	5 008 171.23
RECETTES	21 297 387.17	12 381 922.80	854 260.10	8 061 204.27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	49 112 225.68	45 301 249.07		3 810 976.61
RECETTES	49 112 225.68	49 329 678.51		-217 452.83
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	70 409 612.85	57 831 314.05	3 759 150.96	8 819 147.84
TOTAL GENERAL DES RECETTES	70 409 612.85	61 711 601.31	854 260.10	7 843 751.44

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE REGIE AUTONOME CULTURELLE	
IV - ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	IV D2

Nombre de membres en exercice : 39
 Nombre de membres présents : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 37

VOTES : Pour : 32 Contre : 0 Abstentions : 5

Date de convocation : 31 mai 2022

Présenté par M. Le Maire
 A Joué-lès-Tours, le 07 juin 2022



La 1^{ère} Adjointe au Maire,
 Déléguée à la Politique de la Ville à la
 Jeunesse et à la Médiation Urbaine,

Valérie TUROT

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire,
 A Joué-lès-Tours, le 07 juin 2022

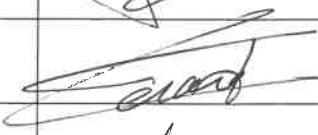
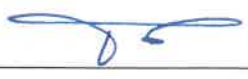
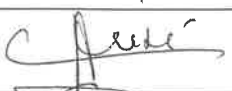
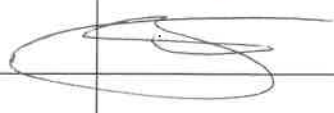
Les membres du Conseil Municipal :

Maire et Adjoints

M. Frédéric AUGIS, Maire		Mme Valérie TUROT	
M. Judicaël OSMOND		Mme Aude GOBLET	
M. Bernard SOL		Mme Sandrine FOUQUET	
M. Lionel AUDIGER		Mme Caroline CHALOPIN	
M. Alain MEDINA		Mme Sylviane AUGIS	
M. Cyril PALIN		Mme Annie LAURENCIN	

Conseillers municipaux

M. Guy LIMOUZINEAU		M. Jean-Claude DROUET	
M. Gilles LHERPINIÈRE		M. Michel ALLARD	
M. Michel CRAVENAUD		M. Guy FANDO	Absent
Mme Marie-Thérèse LEBLEU		Mme Dominique BOULOZ	
Mme Caroline ALLIOT		M. Pascal CARRÉ	
M. Philippe LACARTE		Mme Muriel CHIL	
M. Michaël RISCH		Mme Élodie HUAULT	
M. Arnault BERTRAND		Mme Aylin GULHAN	
Mme Bénédicte SAINT-PAUL		Mme Anaïs WILLIEZ	

Mme Lindsay GENTILHOMME		M. Francis BARBÉ	
M. Francis GÉRARD		Mme Marie-Line MOROY	
Mme Anne JAVET	157.	M. Dominique JOYEUX	
Mme Laurence HERVÉ		M. Franck BODIN	
Mme Stéphanie GHERISSI			

